

**Séance publique du 19 septembre 2005**

**Délibération n° 2005-2929**

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Etudes de circulation sur le territoire de la communauté urbaine de Lyon pour l'année 2006, éventuellement renouvelable en 2007, 2008 et 2009 par reconduction expresse - Marché annuel à bons de commande - Approbation d'un dossier de consultation des entrepreneurs - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale - Direction de la voirie

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 31 août 2005, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le présent rapport a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution des prestations intellectuelles d'études de circulation sur le territoire de la communauté urbaine de Lyon. Dans le cadre de la mise en œuvre de projets de voirie, d'urbanisme ou d'espaces publics, la Communauté urbaine doit pouvoir s'attacher les services de bureaux d'études spécialisés dans le domaine de la circulation.

La direction de la voirie doit procéder au renouvellement du marché d'études de circulation arrivant à échéance le 31 décembre 2005.

Les prestations font l'objet des trois lots géographiques suivants qui seront attribués séparément à une entreprise seule ou à un groupement solidaire :

Lot géographique	Communes	Montant annuel (en € HT)	
		minimum	maximum
n° 1	Lyon 1er, 2°, 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, Villeurbanne	100 000	400 000
n° 2	Bron, Chassieu, Corbas, Décines Charpieu, Feyzin, Jonage, Meyzieu, Mions, Saint Fons, Saint Priest, Solaize, Vaulx en Velin, Vénissieux, Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Limonest, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp, Sathonay Village	50 000	200 000

Lot géographique	Communes	Montant annuel (en €HT)	
		minimum	maximum
n° 3	Charbonnières les Bains, Charly, Craponne, Dardilly, Ecully, Francheville, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Oullins, Pierre Bénite, Saint Genis les Ollières, Sainte Foy lès Lyon, Saint Genis Laval, Tassin la Demi Lune, Vernaison	50 000	200 000
<b>soit un montant global de :</b>		<b>200 000 €HT</b> (et 800 000 €HT sur 4 ans)	<b>800 000 €HT</b> (soit 3 200 000 €HT sur 4 ans)

Les prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

Les trois lots feraient l'objet de marchés à bons de commande, conformément à l'article 71-1 du code des marchés publics, conclus pour une durée ferme d'un an reconductible de façon expresse trois fois une année (2007, 2008 et 2009) ;

Vu ledit dossier de consultation des entrepreneurs ;

Où l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le dossier de consultation des entrepreneurs.

**2° - Les prestations** seront attribuées à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 57 à 59 du code des marchés publics.

**3° - Les offres** seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2004-1898 en date du 10 mai 2004.

**4° - Les dépenses** au titre de ce marché seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget primitif de la Communauté urbaine - sections de fonctionnement et d'investissement - exercices 2006 et éventuellement 2007, 2008 et 2009.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,